

BEYCHAC-ET-CAILLEAU - MONTUSSAN - SAINTE-EULALIE
SAINT-LOUBÈS - SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC - YVRAC

ENSEMBLE

le magazine de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence

**Une rentrée
sous le signe
de la nouveauté**

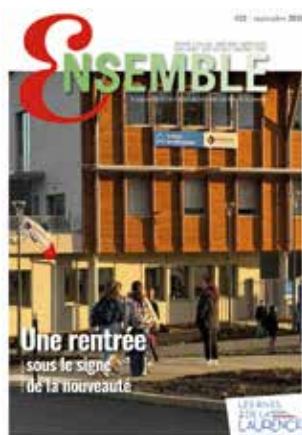
Le nouveau collège de Montussan accueille un peu plus de 500 élèves cette année (6^{èmes}, 5^{èmes}, 4^{èmes}).

LES RIVES
DE LA
LAURENCE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



ENSEMBLE

Magazine d'information de la Communauté
de communes Les Rives de la Laurence



N° 22 - septembre 2025

■ **Directeur de la publication :**

Frédéric Dupic

■ **Commission communication :**

Nanou Laurentjoye (responsable),
Sophie Ragot, Sylvie Fonteneau,
Yannick Laurichesse,
Françoise Guillermo,
Philippe Garrigue.

■ **Conception - rédaction :**

Agence Sapiens /
Cyril Kerforn, Sarah Mokni

■ **Impression :**

Sodal - Langon

Septembre 2025 - Dépôt légal de parution

Tirage : 14 700 exemplaires



LES RIVES
DE LA
LAURENCE

Sommaire

éditorial <i>le mot du président</i>	3	
	4	en images <i>les événements marquants du trimestre</i>
à la Une <i>la rentrée au nouveau collège de Montussan</i>	5	
	6	actualité <i>la Balade des 6 Communes</i>
grand angle <i>assainissement, enjeux de santé et d'environnement</i>	8	
	12	nos agents <i>du renfort et des stages</i>
en action <i>investissements contre les inondations, Sivom Rive Droite, Semoctom, aides aux entreprises...</i>	13	
	16	agenda <i>les dates à retenir sur nos communes</i>

www.rivesdelalaurence.fr

Communauté de communes
Les Rives de la Laurence

30 bis, chemin de Nice

33450 Saint-Loubès

tél : 05.56.78.91.11

accueil@rivesdelalaurence.fr



SUIVEZ-NOUS
sur facebook et instagram
[@rivesdelalaurence](https://www.facebook.com/rivesdelalaurence)





« Ce collège symbolise l'attachement des élus locaux à l'éducation et au savoir »



Septembre est toujours synonyme de renouveau : la rentrée scolaire, la reprise du travail, le retour des activités associatives, etc. Cette année, sur le territoire des Rives de la Laurence, cette période était fortement symbolique et attendue. L'ouverture du tout nouveau collège de Montussan qui vient d'accueillir ses premiers élèves était un événement majeur. En tant que président de la communauté de communes, maire de Montussan, j'ai eu l'immense privilège de l'inaugurer le 4 septembre dernier aux côtés des élus du Département, notamment son président Jean-Luc Gleyze et de mes camarades maires et élus du territoire. Tous ont salué la qualité architecturale de l'établissement, le 113^{ème} en Gironde, qui se distingue par sa dimension écologique. Il répond aux normes environnementales les plus strictes et va permettre aux élèves, tout comme à la communauté éducative, d'évoluer dans un cadre adapté à leurs besoins.

Pour toutes les communes des Rives de la Laurence, cet investissement du Département sur notre territoire est un marqueur de confiance : le collège a coûté, rappelons-le, plus de 30 millions d'euros. Il symbolise l'attachement des élus locaux à l'éducation et au savoir. Je sais combien mes collègues maires et moi-même, travaillons activement toute l'année avec l'ensemble des acteurs éducatifs, enseignants, associations locales, acteurs sportifs ou culturels et bien sûr avec les parents d'élèves, afin de créer les conditions idéales d'apprentissage et d'épanouissement pour les enfants.

Du côté de l'actualité intercommunale, cette rentrée a été marquée par le vote, le mardi 2 septembre, en conseil communautaire, d'une ligne de crédit de 15 millions d'euros, afin d'investir dans la lutte contre les inondations. Cet investissement majeur, qui s'étalera sur plusieurs années, vise à répondre aux besoins du territoire identifiés lors de l'élaboration du schéma directeur des eaux pluviales.

L'objectif est de protéger au maximum les personnes et les biens face à la multiplication des événements climatiques dangereux. Je tiens d'ailleurs à saluer le travail de la commission GEMAPI et des agents intercommunaux qui ont œuvré à la mise en œuvre de ces investissements.

Enfin, dans les pages de ce magazine, vous trouverez un grand dossier traitant des questions d'assainissement non-collectif qui concernent plus de 2 000 foyers de l'intercommunalité. Nous avons là un défi tant sanitaire qu'environnemental que nous devons relever avec les populations concernées. Nous avons d'ailleurs mis en place un certain nombre d'aides à destination des habitants, preuve de notre volonté d'agir sur ce sujet.

Bonne lecture,

Frédéric Dupic,
Président de la Communauté
de communes Les Rives de la Laurence
Maire de Montussan



Salon Lis Tes Ratures organisé à La Coupole de Saint-Loubès, par notre Communauté de communes Les Rives de la Laurence. Pendant deux jours, les 17 et 18 mai derniers, les Rives de la Laurence ont rêvé avec les auteurs et illustrateurs du livre jeunesse. Animations, spectacles, rencontres dédicaces, expositions, il y en avait pour tous les goûts, en partenariat avec la mairie de Saint-Loubès et l'ensemble des bibliothèques et médiathèques de l'intercommunalité. Une superbe édition, avec 2 500 visiteurs.



Festi'Lalie

Comme chaque année, Sainte-Eulalie a vibré durant l'été au rythme des musiques du monde dans le cadre de Festi'Lalie. Toujours soutenu par la communauté de communes, l'événement a fait la part belle aux arts de la rue, aux musiques orientales et aux cirques. Un beau festival, tout en couleurs, qui a rencontré, cette année encore, un très beau succès.



Inauguration du collège

C'était l'événement de la rentrée : l'ouverture du nouveau collège de Montussan, le 113^{ème} de Gironde et le 3^{ème} sur notre communauté de communes. Élus et familles ont pu découvrir un établissement flambant neuf, à l'architecture sobre et fonctionnelle, et surtout à haute valeur environnementale. Bonne rentrée aux nouveaux collégiens de Montussan !



C'EST LA RENTRÉE au nouveau collège !

Inauguration du collège de Montussan
le jeudi 4 septembre 2025.

Ils étaient un peu perdus les petits 6^{èmes}, le lundi 1^{er} septembre dernier, au moment de rentrer dans le nouveau collège de Montussan. Il faut dire qu'il y avait de quoi être intimidé entre une première rentrée au secondaire et l'arrivée dans un établissement flambant neuf, autour duquel l'attente était évidemment très importante.

Bruno Le Nédic, le principal, était aux petits soins pour accueillir les nouveaux collégiens. Un moment spécial pour toute l'équipe pédagogique et le personnel qui, eux aussi, faisaient leur première rentrée dans l'établissement.

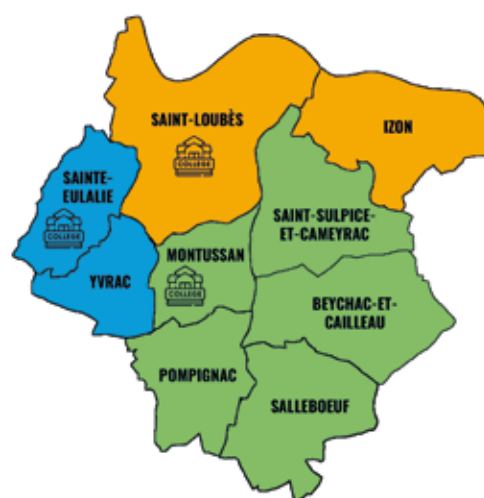
UN PROTOCOLE ET DE LA CONVIVIALITÉ

L'inauguration officielle s'est, quant à elle, déroulée le jeudi 4 septembre, en présence de Frédéric Duplic, président de la communauté de communes et de l'ensemble des maires de l'intercommunalité. Jean-Luc Gleyze, le président du Département de la Gironde a notamment salué la qualité environnementale de l'établissement, premier collège de France labellisé BiodiverCity, soulignant également l'importance du lien entre confort des usagers et qualité de l'apprentissage. Il a également souligné l'engagement fort du Département en faveur de l'éducation et le travail de fond mené par les élus locaux, pour la réussite éducative.

L'ouverture officielle du collège est surtout un événement pour tout le territoire des Rives de la Laurence. Pour de nombreux parents et enfants, cela représente moins de distance à parcourir pour se rendre sur le lieu d'étude. Le confort d'accueil est aussi optimisé dans un cadre préservé.

Pour rappel, le collège accueillera, en effectif complet, environ 800 élèves sur un terrain de 2,5 hectares.

L'équipe d'encadrement se compose de 33 personnels d'enseignement, 5 personnels administratifs, 7 personnels de vie scolaire et 8 agents d'entretien et de restauration du Département, soit plus d'une cinquantaine de personnes.



COLLÈGE DE SAINTE-EULALIE
COLLÈGE DE SAINT-LOUBÈS
COLLÈGE DE MONTUSSAN



La balade des 6 communes

sport, loisirs, découverte



La Balade des 6 communes, manifestation sportive et familiale gratuite, organisée par la Communauté de communes Les Rives de la Laurence, en lien avec les municipalités et leurs agents, sera de retour le samedi 4 octobre. Cette année, c'est la commune de Sainte-Eulalie qui accueillera ce moment convivial, devenu un rendez-vous phare sur le territoire pour tous les sportifs, mais aussi pour les amateurs de promenades.

Sportifs ou pas, seuls, en famille ou entre amis, le rendez-vous est donné **samedi 4 octobre, à partir de 14h00, au complexe sportif de Sainte-Eulalie**, pour le lancement de la Balade des 6 communes.

UNE TRADITION ENTRE SPORT, LOISIRS ET NATURE

Dans le cadre de la compétence "sport" de la communauté de communes, les élus et les bénévoles du territoire ont développé cet événement ludique et sportif, auquel ils sont très attachés. En effet, depuis une dizaine d'années, la Balade des 6 communes **rassemble autour d'un territoire**

riche de son patrimoine et de ses paysages, mais aussi autour des **valeurs du sport**, dans un esprit convivial et de détente. L'atout de cet événement est de s'adresser au plus grand nombre. Beaucoup de sportifs y participent, mais les gens viennent aussi pour prendre du plaisir, se promener et découvrir des paysages. D'où l'importance des parcours élaborés **en lien avec des associations locales** qui connaissent très bien les jolis petits chemins à découvrir absolument !

La manifestation change de commune d'accueil chaque année et permet ainsi aux habitants de se rencontrer.

SAINTE-EULALIE SE MOBILISE

La commune, point de départ et d'arrivée de la Balade, se prépare à l'évènement. Louis Ricaud agent coordonnateur sport et l'élue Corinne Canudo, travaillent **en lien avec la commission sport de la CdC** et Sylvie Fonteneau, élue communautaire.

« Je fais en sorte qu'ils aient une bonne visibilité sur le déroulement, les parcours et les dispositifs mis en place », explique l'agent.

Sur le volet technique, les communes mettent en place **des signaleurs qui permettront de sécuriser**



les parcours sur les points les plus compliqués. La Police Municipale de Sainte-Eulalie sera aussi présente.

Le complexe sportif Daniel de Sonnevillie sera utilisé pour l'accueil, les inscriptions et le goûter de clôture. Tout le monde espère voir les habitants se déplacer massivement, pour profiter d'une belle journée et du travail fourni par les organisateurs. « **Nous espérons que les parcours seront qualitatifs sur tous les plans : sportif, paysager et sécuritaire** », termine Louis.

Les parcours à faire en 2025 :

14h45 : cyclotourisme - 35 km

15h00 : course à pied - 20 km

15h30 : randonnée pédestre - 10 km

15h45 : VTT - 20km

16h00 : boucle famille - 4 km

Inscriptions en ligne sur :
www.klikego.com



la balade des 6 communes
04/10 2025
à partir de 14h00
SAINTE-EULALIE
COMPLEXE SPORTIF

MARCHÉ
COURSE À PIED
VTT
CYCLOTOURISME
BOUCLE FAMILLE

inscription obligatoire et gratuite

LES RIVES DE LA LAURENCE
Sainte-Eulalie
MONTAUDOU
MONTAUDOU
SAINT-LAURENCE

Le cyclo club de Saint-Loubès, au coeur du projet



Depuis près de 45 ans, l'association du cyclo club de Saint-Loubès promeut la pratique du cyclisme. Avec

aujourd'hui près de 190 licenciés, il est l'un des plus gros clubs en Gironde et un allié majeur dans l'organisation de la Balade des 6 communes.

Entretien avec Marc Barrère, son président.

Quel est votre engagement auprès de la CdC pour l'organisation de la Balade des 6 communes ?

Il est tout naturel pour nous, d'épauler la CdC dans l'organisation de cette manifestation. Les élus nous soutiennent toute l'année, c'est une bonne manière de leur rendre la pareille. Nous avons l'expérience, le matériel et surtout des bénévoles motivés ! Cela fait des années que nous sommes présents sur les parcours et que nous prêtons du matériel pour le balisage. Depuis que l'arrivée et le départ de la Balade ont lieu sur la même commune, nous élaborons le parcours de cyclotourisme.

Comment élabore-t-on ce type de parcours ?

La Balade doit durer environ 3h. Le but est que tout le monde parte en même temps, donc nous avons calculé un itinéraire de 35 km pour que ce soit accessible au plus grand nombre. Au départ de Sainte-Eulalie, la boucle passera par Saint-Loubès, la magnifique route des palus en bord de Dordogne, Saint-Sulpice-et-Cameyrac, Beychac-et-Cailleau, Montussan, Yvrac, pour enfin revenir à Sainte-Eulalie. Une petite halte de ravitaillement est prévue à mi-parcours, à Beychac-et-Cailleau.

Nous sommes ravis de faire découvrir les routes de notre beau territoire ! Nous avons évité les grands axes, même si, sur certaines petites portions, nous n'avons pas d'autre choix. Nous serons une vingtaine de bénévoles pour encadrer le parcours.

Que représente cet événement pour vous ?

En tant qu'amateur de cyclisme, je suis content que la CdC se mobilise pour sensibiliser les gens au sport et au vélo. Je trouve aussi que, dans un monde individualiste, organiser des événements pour que les gens se rassemblent, c'est primordial et je dis bravo pour ça. C'est un vrai moment de partage et d'entraide, je crois que cela contribue au bien-vivre ensemble. J'espère juste que nous n'aurons pas de pluie !



assainissement non-collectif enjeux de santé et d'environnement

Pour la collectivité, l'assainissement non-collectif est un défi permanent, à fortiori dans un territoire encore marqué par la ruralité et où les raccordements au réseau de tout-à-l'égout sont complexes et coûteux. Les enjeux sont de taille, tant sur le plan environnemental que sanitaire. Explications...



L'eau est un bien commun. Sa préservation et la protection de sa qualité constituent un impératif d'intérêt général. Là où le raccordement au tout-à-l'égout n'est pas possible, les habitants doivent mettre en place un dispositif d'assainissement non collectif (filière traditionnelle, filtre planté, filtre compact, micro station). Ces systèmes, souvent invisibles, ont pourtant une mission essentielle : traiter les eaux usées domestiques avant leur rejet pour préserver la santé publique et les milieux naturels.

LE RÔLE DU SPANC AU SEIN DES RIVES DE LA LAURENCE

Le contrôle et le suivi de ces installations relèvent du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) qui dépend de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence et ont été délégués à Suez.

Le SPANC intervient à deux niveaux :

- pour les constructions neuves, instruction des demandes d'autorisation et accompagnement des administrés dans leur projet ;
- pour les installations existantes, contrôles périodiques (tous les cinq ans en moyenne) et recommandations en cas de non-conformité ;

« *Nous jouons un rôle d'accompagnateur* », souligne Pierre Cotsas, vice-président en charge de l'assainissement à la communauté de communes. « *L'objectif n'est pas de sanctionner, mais d'éviter des dossiers refusés et surtout de prévenir les risques sanitaires et environnementaux* ». Pour les dispositifs en fonctionnement, Suez effectue des contrôles réguliers et transmet ses rapports à la CdC, qui peut exiger une mise en conformité en cas de risques sanitaires ou environnementaux.

UN PARC ENCORE LARGEMENT NON CONFORME AVEC DES RISQUES POUR LES NAPPES PHRÉATIQUES

Entre 2021 et 2023, près de 2 000 dispositifs d'assainissement non collectif ont été recensés sur le territoire. Selon les premières estimations, 30 à 40 % d'entre eux seraient non conformes. Certains ne remplissent plus leur rôle de traitement des eaux usées, d'autres ne répondent tout simplement plus aux normes en vigueur.

**Une installation défectueuse entraîne
un risque majeur de pollution des sols
et des nappes phréatiques.**

Le danger est donc bien réel : une installation défectueuse peut contaminer les ressources en eau par des bactéries comme *Escherichia coli*. Ces pollutions peuvent provoquer des maladies gastro-intestinales, voire des épidémies plus graves. Plusieurs affaires ont marqué l'actualité nationale ces dernières années et, sur un territoire comme les Rives de la Laurence, où les nappes sont peu profondes, le risque est particulièrement élevé.

Au-delà de la santé, les conséquences environnementales sont tout aussi préoccupantes : pollution durable des sols, dégradation des cours d'eau et des zones humides, saturation des milieux naturels. Dans un contexte de changement climatique, où chaque goutte d'eau compte, la préservation de la ressource en eau est centrale.

« Il ne s'agit donc pas seulement de répondre à une obligation réglementaire, mais d'éviter des crises sanitaires. La priorité est donnée aux dispositifs qui représentent un danger pour la santé publique ou pour l'environnement, notamment ceux situés à proximité de nappes phréatiques ou de zones humides », rappelle Frédéric Calangala, technicien intercommunal, responsable des questions d'assainissement.

SOUTENIR LES HABITANTS DANS LEURS DÉMARCHES

Face à ces enjeux, la collectivité met en place des outils pour aider les particuliers. Avant toute réhabilitation, un rapport de contrôle permet d'identifier les non-conformités. L'habitant fait ensuite appel à un bureau d'études – répertorié dans une charte - pour des conseils techniques sur le dispositif le plus adapté.

Pour alléger la facture, la commission en charge de l'assainissement et le conseil communautaire ont choisi de mettre en place des aides ciblées : *« Nous avons souhaité accompagner les administrés qui rencontrent des problèmes d'assainissement non collectif, que ce soit pour un remplacement ou une mise aux normes de leur installation »,* commente Pierre Cotsas.

Ainsi, les Rives de la Laurence finance :

- 30 % du coût des travaux, plafonné à 3 000 €, pour les dispositifs agréés et traditionnels ;
- 50 % du coût, plafonné à 1 000 €, pour l'installation



Systeme d'assainissement en micro-station.

de toilettes sèches.

Une aide bienvenue, car un dispositif complet représente un investissement non négligeable pour un foyer. Voir en détail page 13.

Lors d'une nouvelle construction, l'administré doit déposer une demande d'autorisation d'assainissement non collectif auprès de la CdC si le raccordement au réseau public n'est pas possible. Ce traitement de dossier est payant, mais certains habitants ignorent encore cette règle, entraînant parfois des situations d'impayés.

UN EFFORT FINANCIER MASSIF POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'action de la collectivité en matière d'assainissement ne se limite pas au non collectif. Les cinq dernières années ont été marquées par un vaste programme de mise en conformité des stations d'épuration de Beychac-et-Cailleau et de Montussan, avec un raccordement entre les deux sites.

Une part importante du budget a également été consacrée à la réhabilitation des réseaux d'assainissement collectif, souvent anciens. Leur vétusté provoquait des fuites et des intrusions d'eaux pluviales, saturant les stations et polluant les milieux naturels.

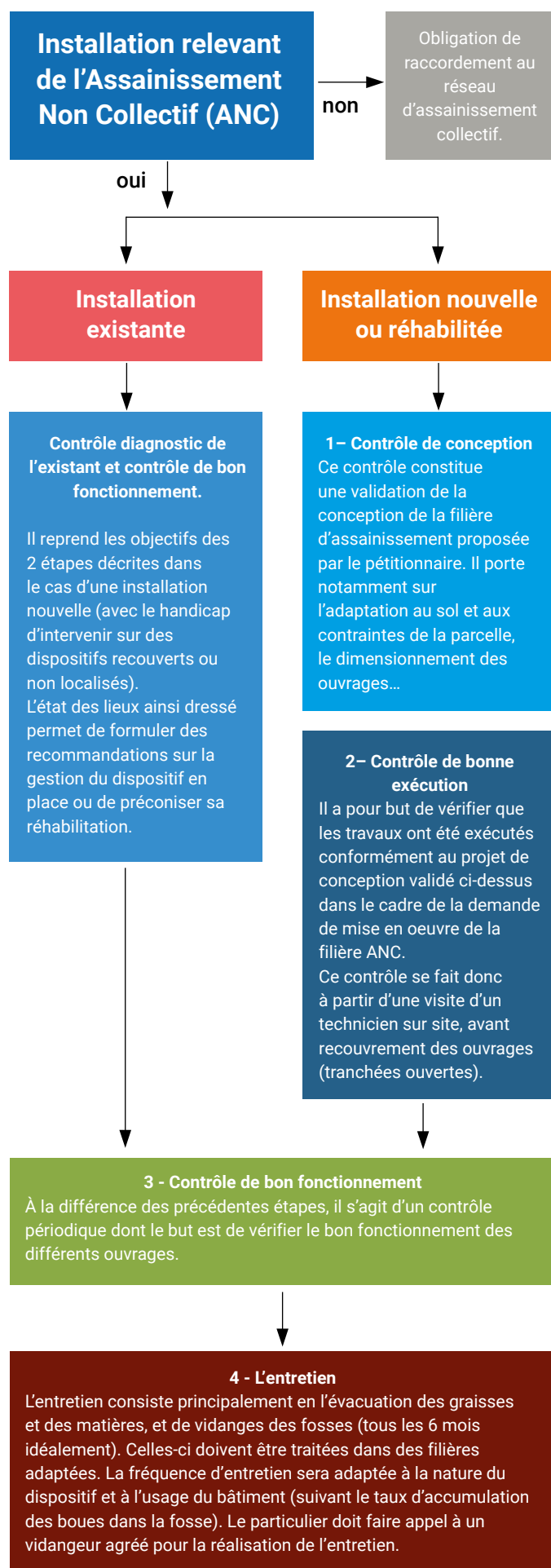


La station d'épuration de Montussan.

Chaque année, 1,3 million d'euros sont injectés dans ces travaux. Initialement chiffrés à 8 millions d'euros sur cinq ans, les investissements ont finalement dépassé 12 millions sur le mandat. Un effort considérable, mais qui porte ses fruits : les stations fonctionnent mieux, et la quantité d'effluents à traiter a diminué.

Qu'il soit collectif ou non, l'assainissement est donc au cœur d'un même enjeu : préserver une ressource vitale et fragile. Dans un contexte de pression croissante sur l'eau, protéger les nappes, les rivières et les sols n'est pas seulement une contrainte réglementaire : c'est une condition essentielle pour garantir un cadre de vie sain et durable.

LES CONTRÔLES DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



4 questions à...



Frédéric CALANGALA
Responsable du service
assainissement à la
Communauté de communes
Les Rives de la Laurence

Quelle est l'approche de la collectivité en matière d'assainissement collectif et non-collectif ?

Sur ce sujet qui mêle des enjeux de santé publique et d'environnement, la communauté de communes adopte une approche pragmatique. En effet, étendre les réseaux d'assainissement collectif coûte extrêmement cher et se heurte à des contraintes liées à la densification urbaine. Concrètement, les habitations en périphérie des bourgs qui ne sont pas encore raccordées ne le seront pas dans l'immédiat. Les extensions de réseaux se feront, mais uniquement autour des centres-bourgs, là où les conditions techniques et budgétaires le permettent.

Face à ces limites, que proposez-vous aux habitants concernés ?

Des aides ont été mises en place par les élus. Elles prennent la forme d'un soutien financier pour le remplacement ou la mise aux normes de leur infrastructure d'assainissement. L'objectif est de réduire le nombre d'installations non conformes, notamment celles qui impactent directement l'environnement et la santé.

Ces aides s'inscrivent dans la durée. Le dispositif repose sur un budget annuel qui sera recalculé chaque année en fonction des moyens disponibles. L'idée n'est pas de fixer un objectif chiffré mais bien d'améliorer progressivement la situation sur le territoire.

Et du côté de l'assainissement collectif, quelles ont été les priorités de la mandature ?

Les efforts ont été concentrés sur la remise en conformité des stations de Beychac-et-Cailleau et de Montussan, ce qui a représenté 8 millions d'euros investis en cinq ans. Une interconnexion a aussi été créée entre les deux communes. Ces travaux étaient indispensables pour résoudre des problèmes techniques. En parallèle, la CdC a modernisé plusieurs kilomètres de réseaux en vue de réduire la présence d'eaux parasites dans les stations.



services administratifs et techniques du renfort et des stages

Depuis un an, l'équipe administrative a été renforcée par la présence d'Émilie Chambereaud en tant qu'assistante administrative du pôle technique. Un pôle qui soutient la formation des jeunes techniciens et bénéficie de leurs compétences.



Arrivée en poste en mai 2024, **Émilie Chambereaud** a d'abord intégré l'accueil avant d'évoluer vers la fonction d'assistante administrative du pôle technique, qu'elle occupe aujourd'hui. En parallèle, elle apporte également son soutien à la direction sur les questions de communication.

POLYVALENCE ET COMPÉTENCES

Diplômée d'une licence en Langues Étrangères Appliquées, option communication des entreprises, elle

a débuté sa carrière dans l'événementiel privé. Cette expérience lui a permis de développer une polyvalence à toute épreuve, en touchant à de nombreux domaines et en renforçant ses compétences organisationnelles. Émilie a ensuite effectué un remplacement administratif à la communauté de communes. « *Cette première expérience a confirmé mon envie de travailler dans le secteur public, au service du collectif* », insiste-t-elle.

Au sein du pôle technique, ses missions sont diverses : gestion administrative de l'assainissement (facturation, secrétariat, relation avec les administrés), suivi de dossiers de voirie (demandes d'intervention, lien avec le maître d'œuvre) et appui administratif auprès de la Direction Générale des Services (DGS).

Avec son parcours riche et son goût pour le travail collectif, elle apporte à l'équipe administrative une réelle capacité d'adaptation et un engagement fort au service des habitants.



« Nous renforçons notre équipe administrative et technique afin d'assurer nos missions dans le cadre de nos compétences. Les profils polyvalents sont rares et donc précieux. Quant aux stagiaires que nous accueillons, ils viennent apporter leur dynamisme et leur regard neuf sur notre travail. Nous jouons également notre rôle auprès de la jeunesse. »

Emmanuelle Pautrot, directrice générale des services de la CdC Les Rives de la Laurence

UN PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE

Étudiant en 2^e année de master Gestion de l'environnement à Saint-Étienne, **Julien Davaud** a réalisé un stage de six mois au sein de la communauté de communes entre février et août 2025.



Sa mission : élaborer le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS), un document obligatoire depuis la loi Matras de 2021 et qui doit être finalisé d'ici 2026. Un travail qui s'est effectué sous la direction administrative et technique d'Emmanuelle Pautrot, la DGS et d'Emmanuelle Favre, vice-présidente de la CdC.

Le plan recense à la fois les risques majeurs (inondations, incendies, mouvements de terrain, risques sismiques ou nucléaires faibles) et les risques liés aux activités humaines (zones industrielles, matières dangereuses sur les grands axes, risques météorologiques tels que canicules ou pluies intenses). Il identifie également les enjeux sensibles : établissements scolaires, structures de santé, services à domicile, etc.

Au-delà du diagnostic, le PICS prévoit des fiches "réflexes et actions" pour organiser la mobilisation rapide des moyens en cas d'événement grave : ouverture d'un centre d'accueil, mutualisation du matériel, continuité des services publics, coordination entre les communes et la communauté de communes. Un travail précieux qui permet de mieux préparer le

territoire aux aléas et d'accompagner les communes, notamment celles qui ne disposaient pas encore de leur propre plan de sauvegarde.

protection contre les inondations

des investissements majeurs !

Lors du Conseil communautaire du mardi 2 septembre 2025, les élus des Rives de la Laurence ont voté un investissement majeur de 15 millions d'euros afin de lutter contre les inondations.

Ce vote fait suite à la réalisation du Schéma Directeur des Eaux Pluviales. Pour rappel, il s'agit d'un document d'analyse et de gestion des eaux pluviales lancé en 2023 et mis en place en raison de la répétition d'inondations aux conséquences dramatiques pour les riverains.

Ce Schéma Directeur a pour but de faciliter la compréhension du fonctionnement hydraulique du territoire et d'aider à l'identification des enjeux associés en matière d'écoulement des eaux pluviales.

Les travaux prévus consistent à la création de bassins d'étalement de crues, de "jardins de pluie", ainsi qu'à l'amélioration des réseaux pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie sans inonder les biens et les personnes.



Ces chantiers seront réalisés sur la période 2025-2031. Cette ligne budgétaire de 15 millions d'euros sera répartie entre les travaux des différents bassins versants, planifiés par les communes et selon les priorités avancées par le schéma directeur.

assainissement et eaux usées

des aides de la CdC pour les particuliers

Lors du conseil de la Communauté de communes des Rives de la Laurence du 10 Juillet 2025, les élus ont voté une aide aux administrés non-raccordés au réseau collectif et désireux de mettre aux normes leur installation non conforme :

- pour la réhabilitation des installations individuelles d'assainissement, subvention de 30% des travaux jusqu'à un plafond de 3 000 € ;
- pour l'installation de toilettes sèches, subvention de 50% de l'investissement plafonné à 1 000 €.

Cette démarche vise à soutenir l'action des habitants qui souhaitent changer, améliorer ou mettre aux normes leurs installations et économiser l'eau potable (30% de l'eau potable d'un foyer est utilisée dans les wc).



L'installation de toilettes sèches est désormais subventionnée par la communauté de communes.

Pour prétendre à la subvention de l'installation d'assainissement, les demandeurs devront impérativement fournir :

- une facture acquittée des travaux réalisés ;
- un rapport de contrôle émis par le SPANC attestant de la non conformité du dispositif ;
- une attestation de conformité du contrôle de conception et du contrôle de réalisation du nouveau dispositif ;
- une demande écrite motivée adressée à la communauté de communes ;
- tout autre document jugé nécessaire par le service compétent.

Chaque demande fera l'objet d'une étude technique et administrative par le service SPANC chargé de vérifier la conformité des pièces justificatives.

Pour rappel, 30 à 40% des installations individuelles du territoire ne sont actuellement pas conformes avec les normes techniques et/ou environnementales en vigueur.

Seule contrainte, les habitants doivent faire appel à une entreprise compétente pour réaliser les travaux. Ces bureaux font partie d'une charte qui pourra être fournie par la communauté de communes.

**Plus de renseignements auprès du service
Assainissement de la CdC : 05.56.78.91.11**

aides à l'investissement des entreprises



**PÔLE TERRITORIAL
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS**
Boosteur d'idées, facilitateur de projets

Artisans du bâtiment, petites industries manufacturières, **vous pouvez bénéficier d'une subvention jusqu'à 22 500€ pour vos investissements.** Un dispositif financé par votre communauté de communes et la Région Nouvelle Aquitaine.

M. Aguer dirigeant de Aquitaine Equipement Industriel à Saint-Loubès, expert en tuyauterie chaudronnerie et soudure, témoigne : « *grâce à une subvention de 13 500 € j'ai pu acquérir une machine de soudure orbitale d'une grande précision, les démarches ont été simples* ».

Pour tout savoir : 05 .56.23.95.17

ou flashez le QR Code ci-dessous.



Testez votre éligibilité !
Flashez-vous
appeler par
un conseiller !

Quelles sont les aides prévues ?

- Un diagnostic et accompagnement à la transmission d'entreprise.
- Un diagnostic et accompagnement dans la transformation numérique de l'entreprise.
- Un audit de votre projet d'investissement.
- Une subvention à l'investissement à hauteur de 30%.

Qui peut en bénéficier ?

- Les petites industries manufacturières.
- Les artisans de la construction.
- Les commerces et services de proximité.
- La restauration.

Quels sont les objectifs ?

- Favoriser la transmission des entreprises.
- Encourager la transformation numérique.
- Aider la transition écologique et énergétique.
- Soutenir la modernisation des outils de production.

AIDE À L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES du Cœur Entre-deux-Mers

Vous êtes **ARTISAN, COMMERÇANT ?**
Votre **ENTREPRISE** située sur le Cœur Entre-deux-Mers compte moins de 10 salariés ?

Votre communauté de communes, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers ont créé un dispositif pour vous faire bénéficier **GRATUITEMENT** d'un accompagnement et/ou d'une aide au financement de vos investissements (1).

(1) Développé sous le soutien des collectivités locales.

consommation électrique réduisez vos factures



Comme 200 000 foyers, réalisez jusqu'à 15% d'économies d'énergie... ou plus ! Le thermostat connecté Voltalis permet de consommer moins... et au bon moment.

Comment ça marche ?

Un **thermostat connecté** est installé gratuitement chez vous. Il est relié à vos appareils de chauffage électrique (radiateurs électriques, ballons d'eau chaude et/ou pompe à chaleur). Avec l'application mobile (gratuite également), **suivez votre consommation et pilotez votre chauffage** à distance. En cas de déséquilibre sur le réseau électrique, Voltalis peut agir **en réduisant temporairement la consommation de ces appareils, sans impact sur votre confort.** Vous faites ainsi des économies d'énergie tout en contribuant à réduire les émissions de CO2 et à la sécurité de notre système électrique.



VOTRE THERMOSTAT CONNECTÉ
+ L'INSTALLATION
+ L'APPLICATION

100% gratuit
et sans abonnement !

Découvrez comment réduire la consommation d'électricité de vos appareils de chauffage (radiateurs électriques et pompes à chaleur).
Contactez-nous au 05 40 25 69 96!

animations hivernales

le retour de la piste de luge

Les joies de l'hiver seront de retour cette année, deux pistes de luge seront proposées gratuitement, financées par votre communauté de communes, profitez-en !

Infos sur : www.rivesdelalaurence.fr

À Sainte-Eulalie, Halle Saint-Exupéry, rue Laroque :
du 3 décembre au 16 décembre inclus.

À Saint-Loubès :

du 20 décembre au 3 janvier 2026.



les aides financières

du SEMOCTOM

(Beychac-et-Cailleau, Saint-Sulpice-et-Cameyrac, Saint-Loubès)



Réduisez vos déchets de végétaux et allégez votre poubelle noire dès aujourd'hui !

Depuis le 1^{er} janvier et jusqu'au 30 novembre 2025, bénéficiez d'une aide financière pour l'achat de matériels ou services adaptés auprès de l'entreprise de votre choix. Ces dispositifs vous aident à **adopter des solutions durables pour réduire vos ordures ménagères et vos déchets de jardin** :

- broyage à domicile ou achat d'un broyeur ;

- composteur rotatif ou de deux poules ;

- textiles d'hygiène lavables (nouveau) : couches lavables, protections menstruelles lavables et solutions d'incontinence lavables.

Sur le site du SEMOCTOM, découvrez les produits de manière plus détaillée, consultez les conditions d'éligibilité et le montant des aides disponibles.

www.semoctom.com

actualités

du SIVOM RIVE DROITE

(Montussan, Sainte-Eulalie, Yvrac)

Le SIVOM Rive Droite lance sa nouvelle application mobile (voir QR code ci-joint). Elle vous permet d'accéder facilement à de nombreuses informations utiles :

- calendrier de collecte
 - horaires d'ouverture des déchetteries de votre secteur
 - informations sur les jours fériés
 - collectes d'ordures ménagères et de déchets verts, etc.
- Concernant l'accès aux déchetteries, le système de



lecture automatique des plaques reste actif, mais un nouveau dispositif via un QR code a également été mis en place.

Les deux systèmes fonctionnent conjointement, ce qui évite les désagréments en cas de changement ou d'emprunt de véhicule.

Aucune démarche supplémentaire n'est nécessaire si vous êtes déjà inscrit au service.

Plus d'informations sur : www.sivom.com

action sociale

l'actualité du CIAS

Depuis le 1^{er} janvier, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) a rejoint le réseau départemental d'aide à domicile, modernisant ainsi son fonctionnement pour les aides à domicile et leurs bénéficiaires.

Pour les aides à domicile :

- les fiches d'information papier sont remplacées par des smartphones professionnels. Ces outils permettent de badger les heures de travail, de consulter les plannings en temps réel et de recevoir des informations urgentes.
- elles ont désormais accès à des formations spécifiques proposées par le GRETA, leur offrant l'opportunité de se

perfectionner et de rencontrer d'autres professionnels du secteur.

Pour les bénéficiaires :

- la facturation est plus juste, car elle s'effectue à la minute et non plus à l'heure.
- une plateforme téléphonique dédiée assure une prise en charge en cas d'urgence en dehors des horaires habituels : le soir jusqu'à 20h et pendant le week-end.

Recrutement en cours :

Le CIAS est activement à la recherche d'aides à domicile pour renforcer ses équipes. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la communauté de communes.



DU VEND. 26 AU DIM. 28 SEPTEMBRE

> **Beychac-et-Cailleau**
Fête Foraine, à la Plaine des sports.

VENDREDI 26 SEPTEMBRE

> **Saint-Loubès**
Concert "Menni Jab", dans le cadre des Scènes d'Été.
20h30, à La Coupole.

SAMEDI 27 SEPTEMBRE

> **Saint-Loubès**
Fête de la Biodiversité, dans le parc de La Coupole.
Parc de la Coupole à 10h00. Ateliers, jeux pour enfants, conférences, dédicaces, librairies, restauration sur place, film débat le soir.

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

> **Beychac-et-Cailleau**
Vide-greniers de la FCPE.

SAMEDI 4 OCTOBRE

> **Sainte-Eulalie**
Balade des 6 communes (au complexe sportif)

SAMEDI 4 OCTOBRE

> **Montussan**
Journée éco-citoyenne.
> **Sainte-Eulalie**
Cagouillade organisée par le Comité des fêtes, à la salle des fêtes.
> **Yvrac**
"Bibli en folie", de 10h00 à 17h00. Jeux, réalité virtuelle, tournoi jeux video, etc.

DIMANCHE 5 OCTOBRE

> **Saint-Loubès**
Ciné - spectacle : "Living Cartoon Duet", l'univers des cartoons du Hollywood des années 30, 17h00, à La Coupole.

DU 6 AU 12 OCTOBRE

> **Saint-Loubès**
Semaine bleue (nationale) des retraités et personnes âgées. Programme sur Saint-Loubès.fr

MERCREDI 8 OCTOBRE

> **Saint-Loubès**
Bourse aux vêtements hiver, salle Max Linder.

VENDREDI 10 OCTOBRE

> **Saint-Loubès**
Concert Superbus, 20h30, à La Coupole.
> **Yvrac**
Conférence d'histoire de l'Art sur Niki de Saint-Phalle, à 18h00, pôle culturel.

SAMEDI 11 OCTOBRE

> **Beychac-et-Cailleau**
Karaoke - auberge espagnole, organisés par l'association REBECA, à la Maison pour Tous.
> **Saint-Sulpice-et-Cameyrac**
Concert de piano dans le cadre d'Octobre rose organisé par Musicum, grande salle des fêtes.

DIMANCHE 12 OCTOBRE

> **Beychac-et-Cailleau**
Vide-greniers de l'AREB, à la Maison pour Tous.
> **Saint-Sulpice-et-Cameyrac**
Balade à pied, vtt et cyclo dans le cadre d'Octobre Rose départ et arrivée sous la halle.

JEUDI 16 OCTOBRE

> **Montussan**
La Grande Lessive.

VENDREDI 17 OCTOBRE

> **Saint-Loubès**
"Le prénom", théâtre, 20h30, à La Coupole.

SAMEDI 18 OCTOBRE

> **Montussan**
Marche pour Octobre Rose.
> **Saint-Loubès**
Braderie de la Croix-Rouge, 9h00 - 17h00, salle Max Linder.
> **Yvrac**
Bulle musicale "Être heureux, c'est quoi ?", par ONA Maé, musiques du monde, en partenariat avec le Krakatoa. Spectacle jeune public. 10h00 et 11h00. Gratuit, sur inscription. 05.56.23.78.99

DIMANCHE 19 OCTOBRE

> **Saint-Sulpice-et-Cameyrac**
Bric à brac organisé par Saint Sulpice Loisirs, salle des sports.

JEUDI 23 OCTOBRE

> **Yvrac**
Rencontres inter-entreprises au château Lafitte, de 8h00 à 14h00. Sur inscriptions au 05.57.54.32.50 ou contact@hdgdev.com

SAMEDI 25 OCTOBRE

> **Sainte-Eulalie**
Repas dansant 4L eulaliennne, à la salle des fêtes, renseignements 06.22.86.92.27

DIMANCHE 26 OCTOBRE

> **Beychac-et-Cailleau**
Puces des Couturières à la Maison pour Tous.

VENDREDI 7 NOVEMBRE

> **Saint-Loubès**
Les aventuriers de minuit, théâtre comédie policière, 20h30, à La Coupole.
> **Yvrac**
Loto de l'APEY (parents d'élèves), 19h30, à la salle des fêtes.

SAMEDI 8 NOVEMBRE

> **Beychac-et-Cailleau**
Loto de l'association de chasse.
> **Sainte-Eulalie**
Loto du Comité de jumelage, à la salle des fêtes.

SAMEDI 15 NOVEMBRE

> **Saint-Sulpice-et-Cameyrac**
Soirée festive organisée par les Gazelles de la Presqu'île, à la salle des fêtes.

DIMANCHE 16 NOVEMBRE

> **Saint-Sulpice-et-Cameyrac**
Loto organisé par Saint Sulpice Loisirs, à la salle des fêtes.

SAMEDI 22 NOVEMBRE

> **Montussan**
Soirée Théâtre par Kiproko & Co.
> **Sainte-Eulalie**
Loto du Comité des Fêtes, à la salle des fêtes.

DIMANCHE 23 NOVEMBRE

> **Sainte-Eulalie**
"Vide ta chambre" du Trésor des pirates, à la salle des fêtes.
> **Saint-Loubès**
Noël passe au vert, animations diverses, à la Coupole.

SAMEDI 29 NOVEMBRE

> **Saint-Loubès**
Danse contemporaine : "Tendre colère", Christian et François Ben Aïm, 20h30 à La Coupole.
> **Yvrac**
Concert de chant lyrique par l'ensemble Harmonia, 18h00, église Sainte-Marie.

DIMANCHE 30 NOVEMBRE

> **Saint-Sulpice-et-Cameyrac**
Salon du Bien-être organisé par les Gazelles de la Presqu'île : dimanche 30 novembre, à la salle des sports.

VENDREDI 5 ET SAMEDI 6 DÉCEMBRE

> **Saint-Sulpice-et-Cameyrac**
Téléthon.

SAMEDI 6 DÉCEMBRE

> **Saint-Sulpice-et-Cameyrac**
Loto organisé par le FC Mascaret, à la salle des fêtes.
> **Yvrac**
Noël à Yvrac, à la salle des fêtes Jean Guillot.

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

> **Sainte-Eulalie**
Marché de Noël organisé par le comité de jumelage, à la salle des fêtes.
> **Sainte-Loubès**
Marché de Noël à La Coupole.

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

> **Montussan**
Marché de Noël de "Chouquette Fée un Rêve".

VENDREDI 12 DÉCEMBRE

> **Montussan**
Concert église de Montussan.

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

> **Saint-Loubès**
Braderie de la Croix-Rouge, 9h00 - 17h00, salle Max Linder.

SAMEDI 20 DÉCEMBRE

> **Saint-Sulpice-et-Cameyrac**
Concert de Noël, à la salle des fêtes.
> **Saint-Loubès**
Marché Gourmand avec des producteurs et artisans locaux, place de la mairie.

MERCREDI 31 DÉCEMBRE

> **Saint-Loubès**
Réveillon organisé par le comité des fêtes.

THÉ DANSANTS

> **Montussan**
- jeudi 2 octobre, organisé par le CCAS, 15h00 à 17h30, salle Carsoule.
- jeudi 4 décembre, organisé par le CCAS, 15h00 à 17h30, salle Carsoule.
> **Sainte-Eulalie**
- jeudi 16 octobre 2025 : Orchestre Olivier Plisson, à partir de 14h00, à la salle des fêtes.
- jeudi 20 novembre 2025 : Orchestre Jean-Louis Vincent, à partir de 14h00, à la salle des fêtes.
Réservations obligatoires en mairie 05.56.06.05.59
> **Saint-Loubès**
- mardi 30 septembre, 14h30 : Alain Michel
- mardi 21 octobre, 14h30 : Véronique Pomies
- mardi 25 novembre, 14h30 : Didier Mazeaud

AU CINÉ ENSEMBLE

> **Saint-Loubès**
- mardi 14 octobre : ouverture des portes 19h00 et projection à 20h00. "Les petites victoires".
- mardi 4 novembre : ouverture des portes 19h00 et projection à 20h00. "À Voix Haute".
- mardi 9 décembre : ouverture des portes 18h30 et projection à 19h00 : "Les Enfants de Timpelbach"
- mardi 13 janvier : ouverture des portes 19h00 et projection à 20h00. "Les habitants".

**retrouvez toute l'actualité
de votre intercommunalité
sur facebook et Instagram
@rivesdelalaurence**

